

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 20 Septembre 2016

FM000037-00.1

Ce produit est conditionné pour la vente au détail et il est destiné à une utilisation grand public. La norme de communication des risques OSHA aux É.-U. (Partie 1910.1200) du Titre 29 du CFR ne s'applique pas aux « produits grand public » selon la définition qu'en donne la Consumer Product Safety Act et la Federal Hazardous Substances Act des É.-U., y compris les produits grand public utilisés sur le lieu de travail par des personnes dans un but bien précis et pour une durée et une fréquence d'exposition typiques. Cette fiche signalétique est fournie à titre gracieux pour faciliter la bonne utilisation du produit et sa manipulation sans danger. Les informations sur l'utilisation d'un produit grand public et les consignes de sécurité qui s'y appliquent sont fournies sur l'étiquette du produit et sont incluses dans la Section 16 de cette fiche signalétique pour s'y reporter facilement. Cette fiche signalétique est conçue aussi bien pour les États-Unis que le Canada. Le cas échéant, les différences entre les exigences aux États-Unis et celles au Canada font l'objet d'une remarque.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Toilet Bowl Cleaner	Nettoyant pour cuvette de toilette
Synonymes	Natural Toilet Bowl Cleaner	Nettoyant naturel pour cuvette de toilette
Utilisation du produit	Nettoyage cuvette de toilette.	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	
Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.	
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA	
Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada	
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279	
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)	

Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

Catégorie de danger	
Lésion oculaire/irritation des yeux	Catégorie 2A
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2

Mot indicateur
AVERTISSEMENT

Explication(s) du danger	
Provoque une grave irritation des yeux	
Provoque une irritation cutanée	

Pictogramme(s) du danger	
Point d'exclamation	

Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public	
Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette.	
Garder hors de portée des enfants.	
Lire l'étiquette avant utilisation.	

Mesure(s) de précaution – prévention	
--------------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation.
Porter des gants de protection.

Mesure(s) de précaution – intervention

En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mesure(s) de précaution – stockage

Aucun

Mesure(s) de précaution – élimination

Aucun

Autres dangers non identifiés

Non connu.

Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue

0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 3.

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥ 1 % sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹	LD50 ²
aqua (eau)	diluant	7732-18-5	30% - 100%	Sans objet.
acide lactique	correcteur d'acidité	79-33-4	1% - 3%	3543 mg/kg
glucoside de caprylyle/myristylique	agent nettoyant	68515-73-1 & 110615-47-9	$\leq 1\%$	>2000 mg/kg
gomme xanthane	agent épaississant	11138-66-2	$\leq 1\%$	>5000 mg/kg
huiles essentielles et extraits botaniques*	parfum	mélange	$\leq 1\%$	>5000 mg/kg

*Cyprès émeraude et sapin: extrait de abies balsamea (sapin baumier), huile de citrus aurantifolia (lime), huile de cupressus sempervirens (cyprès). Le d-limonène est un composant de ces huiles essentielles.

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

² Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 4 : Mesures de secours d'urgence

Contact avec les yeux	Rincez rapidement et abondamment avec de l'eau, pendant au moins 15 minutes. Contactez un médecin si une rougeur ou une irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer soigneusement à l'eau s'il y a eu contact avec la peau. Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Ingestion	Buvez immédiatement à 120 à 240 ml d'eau ou de lait. En cas de nausée prolongée ou de maux, appelez le médecin.
Inhalation	Aucun besoin de premiers soins prévu.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.
Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales ou être dilués et éliminés dans les égouts.
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application. Il est permis de verser des petits montants dans les égouts.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Stocker dans le récipient d'origine et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.
Incompatibilités d'entreposage	Non connu.

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Non connu.
Mesure d'ingénierie	Sans objet.
Équipement de protection individuelle (EPI)	
Milieu résidentiel	Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.
Milieu industriel	
Protection des voies respiratoires	Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise.
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Blanchâtre
Limpidité	Opaque.
Odeur	Parfumé. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	2.6 - 3.0
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible. Solution aqueuse.
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	0.99 - 1.01
Densité relative	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Miscible
Rapport de distribution : n-octanol/eau	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non connu.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Milieu industriel	Non connu.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion.
Effets d'une exposition aiguë	
Toxicité orale	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.
Toxicité cutanée	Non disponible.
Toxicité par inhalation	Non disponible.
Contact avec les yeux	Irritation modérée, déterminée d'après des données in vitro.
Contact avec la peau	Irritant légère, déterminée d'après des données in vitro.
Informations sur les composants	Se reporter à la Section 3 pour pour la DL 50 (orale aiguë).
Effets d'une exposition chronique	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Sensibilisation	Ne pas susciter aucune preuve significative de l'irritation dermatologique ou hypersensibilité, dans des conditions normales d'utilisation.
Cancérogénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
NTP	Aucun ingrédients répertorié
CIRC	Aucun ingrédients répertorié
OSHA	Aucun ingrédients répertorié
Effets sur la reproduction	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Tératogénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Mutagénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Effets sur les organes cibles	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.

Section 12 : Informations d'ordre écologique


Écotoxicité	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Ce produit est biodégradable, en se basant sur l'article 301B de l'OCDE.
Potentiel bioaccumulatif	Sans objet.
Mobilité dans le sol	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.
--------------------------------	--------------------------------

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures ou dilués dans de l'eau et éliminés dans les égouts. Quand il est utilisé comme indiqué, le produit est sans danger pour les fosses septiques.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	561
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT04
Code du Michigan des déchets liquides	029L
Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. 

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Répond aux exigences du California Air Resource Board applicables pour les produits grand public.
Canada	
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS).
Droit d'accès à l'information	Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥1 % sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique.
Autre	Les parfums utilisés dans ce produit sont conformes aux directives de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	SAIN	2
	INFLAMMABILITÉ	0
	RISQUES PHYSIQUES	0
	PROTECTION INDIVIDUELLE	A

Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé
---	---------------

Informations sur les étiquettes des produits grand public

MISE EN GARDE : IRRITANT POUR LA PEAU MODE D'EMPLOI Asperger sous le rebord de la cuvette de toilette. Brosser la cuvette et tirer la chasse d'eau. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. MISE EN GARDE : PEUT IRRITER LES YEUX. Évitez tout contact avec la peau. TRAITEMENT D'URGENCE : pour la composition du produit, voir la liste des ingrédients. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer soigneusement à l'eau et consulter un médecin. En cas de contact du produit avec les yeux, rincer abondamment et soigneusement à l'eau. En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau.

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	20 Septembre 2016
Date de révision	20 Septembre 2016
Note de révision	Sections 2 et 16 révisées.

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

- DOT – (É.-U.) Ministère des Transports
- EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis
- CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer
- NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie
- OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration
- TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses
- SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité